

ASSEMBLEE DE LA
PROVINCE DES ILES LOYAUTES
B.P 50
98 820 WE LIFOU

Tel: 45.51.00

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La province des îles Loyauté, informe les entreprises qu'elle lance un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de matériels, de logiciels et de prestations de services destinés à l'évolution de l'infrastructure virtualisée et de sauvegarde.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est transmis par voie électronique sur demande, auprès de la direction générale des Services à Lifou, Service des affaires juridiques et du contentieux par courriel aux adresses suivantes : <u>n-carawiane@loyalty.nc</u>, <u>m-katrawa@loyalty.nc</u>

L'avis d'appel d'offres et le Règlement particulier d'appel d'offres peuvent être consultés sur le site internet de la province des îles Loyauté.

REMISE DES OFFRES

Les offres devront parvenir dans les conditions fixées au règlement particulier d'appel d'offres, au plus tard le vendredi mars 2020 à 15 h 30; délai de rigueur au secrétariat de la direction générale des services, province des îles à Wé Lifou.

Une visite des lieux (non obligatoire) sera organisée le jeudi 27 février 2020 à 9 heures sur site.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité du strict respect des clauses figurant au règlement particulier de l'appel d'offres joint au dossier.

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de 120 jours à compter de la date de remise des offres.

La province des îles se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel d'offres.

Pour le Président de la Province des Îles Loyauté par délégation, le Secrétaire Général Adjoint

Thierry BOLO